

DNCA SÉRÉNITÉ PLUS

OBLIGATIONS ZONE EURO COURT TERME



Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice de référence obligataire Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year (Ticker Bloomberg : LE13TREU Index) calculé coupons réinvestis sur la durée de placement recommandée (18 mois). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

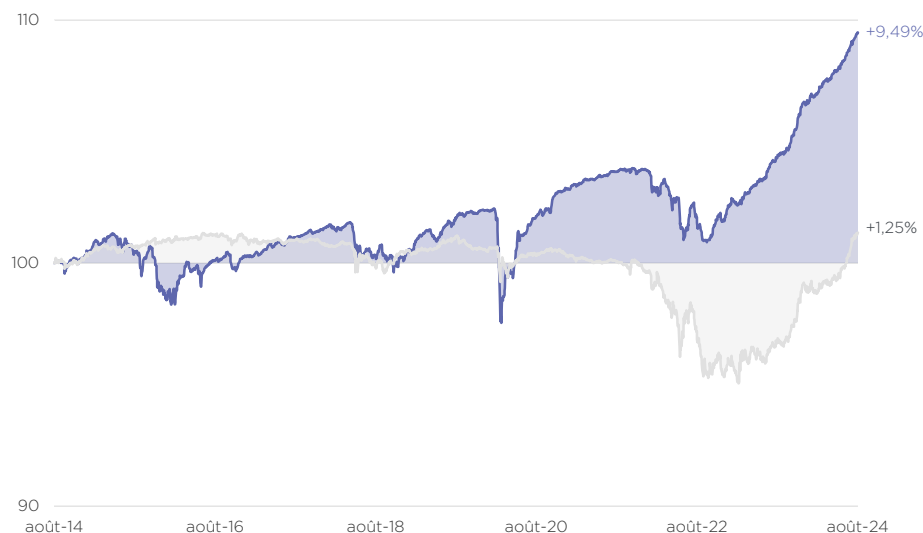
Indicateurs financiers

| | |
|---------------------------|--------|
| Valeur liquidative (€) | 125,10 |
| Actif net (m€) | 862 |
| Nombre d'émetteurs | 111 |
| Sensibilité moyenne | 1,13 |
| Sensibilité nette | 1,04 |
| Maturité moyenne (années) | 1,47 |
| Taux actuariel moyen | 3,73% |
| Note moyenne | BBB |

Performance (du 29/08/2014 au 30/08/2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

DNCA SÉRÉNITÉ PLUS (Part I) Performance cumulée Indicateur de référence⁽¹⁾



⁽¹⁾Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year bond

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion par DNCA Finance.

Performances annualisées et volatilités (%)

| | 1 an | 2 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis la création |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|--------|--------------------|
| Part I | +4,82 | +3,84 | +1,45 | +0,91 | +1,66 |
| Indicateur de référence | +4,47 | +2,29 | +0,03 | +0,12 | +0,70 |
| Part I - volatilité | 0,66 | 0,74 | 1,25 | 1,16 | 1,09 |
| Indicateur de référence - volatilité | 1,25 | 1,71 | 1,48 | 1,18 | 1,32 |

Performances cumulées (%)

| | 1 mois | YTD | 1 an | 2 ans | 5 ans | 10 ans |
|-------------------------|--------|-------|-------|-------|-------|--------|
| Part I | +0,41 | +2,68 | +4,82 | +7,83 | +7,49 | +9,49 |
| Indicateur de référence | +0,51 | +2,11 | +4,47 | +4,62 | +0,13 | +1,25 |

Performances calendaires (%)

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|-------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Part I | +4,81 | -2,04 | +0,88 | +0,75 | +1,95 | -1,12 | +1,19 | +1,19 | -1,19 | +2,01 |
| Indicateur de référence | +4,02 | -4,36 | -0,73 | -0,15 | +0,07 | -0,29 | -0,38 | +0,30 | +0,72 | +1,84 |

Indicateur de risque



Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---------------------|-------|-------|-------|--------|
| Ratio de Sharpe | 7,33 | 1,86 | 1,16 | 0,79 |
| Tracking error | 0,76% | 1,46% | 1,41% | 1,30% |
| Coef. corrélation | 0,87 | 0,57 | 0,48 | 0,38 |
| Ratio d'information | 0,46 | 0,96 | 1,01 | 0,60 |
| Bêta | 0,46 | 0,31 | 0,40 | 0,38 |

Principaux risques : risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de crédit, risque de liquidité, risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables, risque actions, risque de contrepartie, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risques spécifiques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (« Cocos »), risque de durabilité

Principales positions⁺

| | Poids |
|--|---------------|
| Spain I/L 2027 | 3,53% |
| Italy I/L 2024 | 1,87% |
| BNP Paribas SA 2.13% 2026 (4,2) | 1,39% |
| UBS Group AG 2.13% 2025 (2,8) | 1,33% |
| KBC Group NV 4.5% 2025 (5,6) | 1,28% |
| Unicaja Banco SA 2.88% 2029 (3,0) | 1,12% |
| CaixaBank SA 1.63% 2025 (5,7) | 1,12% |
| SPIE SA 2.63% 2026 (6,1) | 1,12% |
| Thales SA 4% 2025 (5,1) | 1,11% |
| Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 1% 2030 (6,4) | 1,08% |
| Total | 14,95% |

Répartition géographique

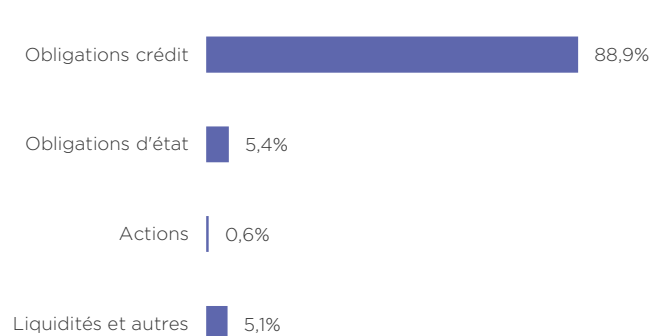
| | Fonds | Indice |
|----------------------|-------|--------|
| France | 29,9% | 20,1% |
| Espagne | 15,9% | 9,7% |
| Italie | 14,3% | 13,6% |
| Allemagne | 7,1% | 19,9% |
| USA | 4,4% | 3,9% |
| Pays-Bas | 3,9% | 4,7% |
| Irlande | 3,2% | 0,4% |
| Belgique | 2,8% | 2,2% |
| Suisse | 2,5% | 1,0% |
| République Tchèque | 2,4% | 0,2% |
| Suède | 2,1% | 1,5% |
| Royaume-Uni | 2,0% | 2,2% |
| Danemark | 1,4% | 0,6% |
| Israël | 1,2% | 0,2% |
| Norvège | 0,7% | 0,8% |
| Finlande | 0,5% | 1,4% |
| Luxembourg | 0,4% | 0,5% |
| Portugal | 0,4% | 1,2% |
| Autres pays | - | 10,5% |
| Liquidités et autres | 5,1% | N/A |

Principaux mouvements*

Entrées : IQVIA Inc 1.75% 2026 (5,1) et KION Group AG 1.63% 2025 (4,4)

Sorties : Edenred SE 0% 2024 CV (5,4), Forvia SE 2.63% 2024 (5,5) et Intesa Sanpaolo SpA 0.63% 2026 (7,2)

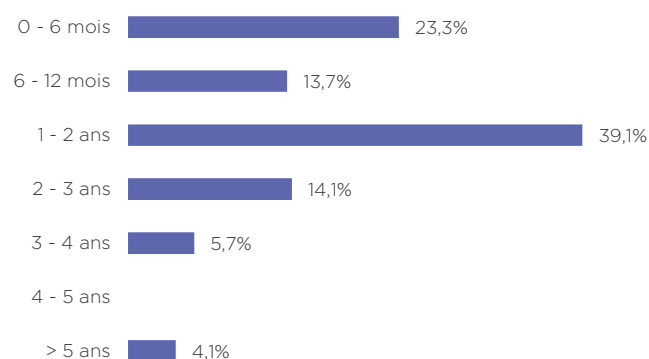
Répartition par classe d'actifs



Composition et indicateurs du portefeuille obligataire

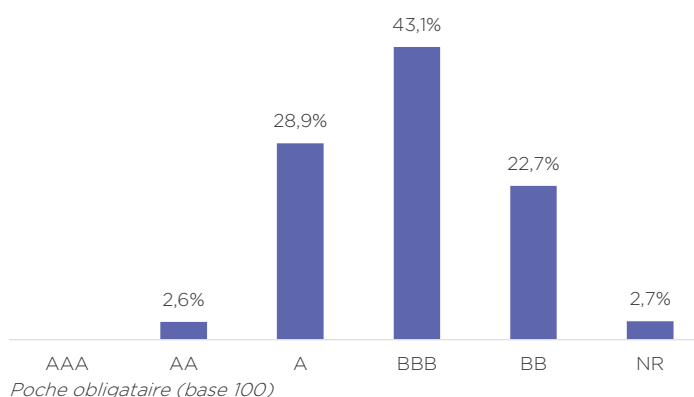
| | Poids | Maturité (années) | Sensibilité | Rendement | Nombre de lignes |
|--------------------------------------|---------------|-------------------|-------------|--------------|------------------|
| Obligations taux fixe | 73,97% | 1,53 | 1,17 | 3,71% | 137 |
| Obligations taux variable | 6,10% | 1,13 | 0,14 | 3,42% | 12 |
| Obligations hybrides | 5,87% | 0,66 | 0,66 | 4,26% | 13 |
| Obligations indexées sur l'inflation | 5,40% | 2,13 | 2,09 | 2,80% | 2 |
| Obligations convertibles | 2,92% | 1,23 | 1,21 | 5,55% | 6 |
| Total | 94,27% | 1,47 | 1,13 | 3,73% | 170 |

Répartition par maturité



Poche obligataire (base 100)

Répartition par notation



Poche obligataire (base 100)

*Le chiffre entre parenthèses représente la note de responsabilité de l'instrument. Veuillez vous référer à la page Analyse extra-financière interne pour la méthodologie d'analyse.

Commentaire de gestion

Des chiffres décevants de l'emploi américain suivis par un débouclage massif des positions financées en yen ont provoqué une brève mais sévère correction des marchés risqués en début de mois. Rassurés ensuite par les données sur la croissance américaine, les marchés se sont ressaisis. Août voit finalement l'Euro Stoxx 50 progresser de 1,8 %. L'euro à 1,12 contre dollar - niveau atteint le 23 août dernier - signe un plus haut de 1 an. Les indices obligataires souverains terminent le mois légèrement positifs et les indices crédit surperforment.

Le fonds progresse de 0,41% sur le mois. Sa performance depuis le début d'année s'affiche à 2,68%.

La volatilité de début août est mise à profit pour renforcer plusieurs lignes déjà en portefeuille, notamment sur le segment à haut rendement (Iqvia, Saipem, Volitalia...). Au cours du mois, des arbitrages sont effectués avec des ventes de titres (DNB, Intesa SanPaolo...) dont les potentiels de performance paraissent désormais limités. Par ailleurs, des couvertures pour réduire la sensibilité au risque de taux sont réintégrées au portefeuille et permettent d'ajuster la sensibilité du fonds de 1.1 brute à 1.0 nette des couvertures.

Les caractéristiques extra-financières du portefeuille montrent une performance responsabilité de 4,93 et une exposition à la transition durable de 82,33%.

L'amorce de la politique d'assouplissement monétaire aux Etats-Unis ou sa poursuite en Europe sont déjà bien intégrées par les marchés. Seuls l'ampleur et le rythme des mouvements à venir restent incertains. Si l'inflation est en passe d'être maîtrisée, le risque d'avoir des économies durablement ralenties ou en potentielle récession ne peut être écarté. Le fonds conserve son approche prudente et active avec une sensibilité au taux d'intérêt réduite au cours du mois, tandis que la qualité de crédit est toujours forte avec les 3/4 du portefeuille notés Investment Grade.

Achevé de rédiger le 10/09/2024.



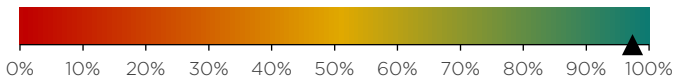
Romain
Grandis, CFA



Baptiste
Planchard, CFA

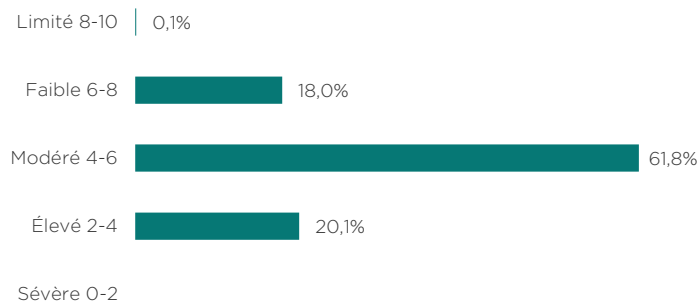
Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+ (97,4%)



Note Responsabilité moyenne : 4,9/10

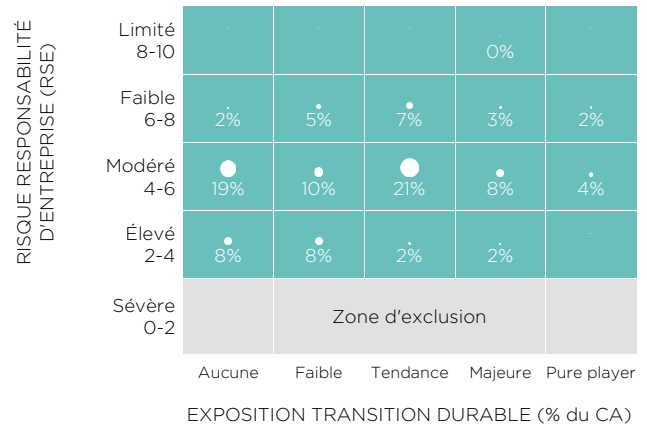
Répartition du risque de responsabilité⁽¹⁾



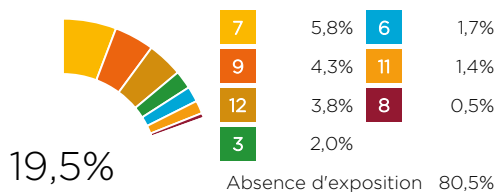
Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



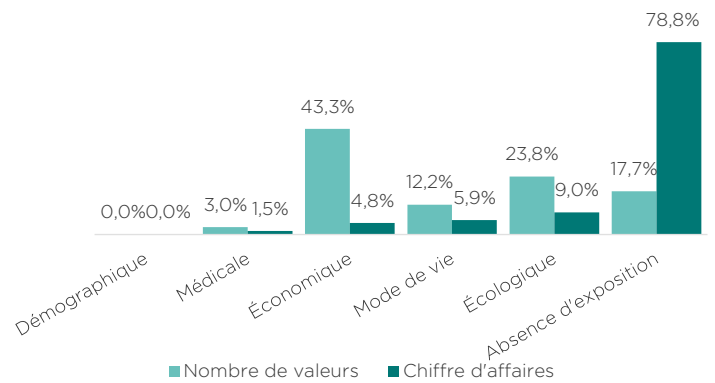
Exposition transition/RSE⁽²⁾



Exposition aux ODD⁽³⁾ (% de chiffre d'affaires)



Exposition aux transitions durables⁽⁴⁾



Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

⁽¹⁾ La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management...

⁽²⁾ La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

⁽³⁾ 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

⁽⁴⁾ 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

* Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

| PAI | Unité | Fonds | | Ind. de réf. | |
|---|--|------------|---------|--------------|---------|
| | | Couverture | Valeur | Couverture | Valeur |
| PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1 | T CO ₂ | 80% | 22 104 | 71% | 2 164 |
| PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2 | T CO ₂ | 80% | 5 617 | 71% | 323 |
| PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3 | T CO ₂ | 80% | 326 363 | 71% | 14 431 |
| PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale | T CO ₂ | 80% | 355 649 | 71% | 16 846 |
| PAI Corpo 2 - Empreinte carbone | T CO ₂ /millions d'euros investis | 80% | 412 | 71% | 130 |
| PAI Corpo 3 - Intensité de GES | T CO ₂ /EUR millions de CA | 94% | 871 | 98% | 1 165 |
| PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | | 5% | 4% | 7% | 3% |
| PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable | | 88% | 58% | 94% | 62% |
| PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE | GWh/EUR millions de CA | 89% | 0,1 | 95% | 0,2 |
| PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité | | 89% | 7% | 96% | 3% |
| PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau | T Émissions d'eau | 0% | 7 | 1% | 2 777 |
| PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs | T Déchets dangereux | 79% | 644 504 | 70% | 663 848 |
| PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE | | 94% | 0% | 97% | 0% |
| PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE | | 89% | 1% | 96% | 1% |
| PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé | | 66% | 13% | 78% | 15% |
| PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance | | 91% | 40% | 90% | 39% |
| PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées | | 94% | 0% | 97% | 0% |
| PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau | m ³ /EUR millions de CA | 5% | 3 | 3% | 0 |
| PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau | | 5% | 0% | 2% | 0% |
| PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies | | 27% | 107 | 14% | 5 |

Source : MSCI

Informations administratives

Nom : DNCA Sérénité Plus
Code ISIN (Part I) : FRO010986323
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 18/01/2011
Horizon d'investissement : Minimum 18 mois
Devise : Euro
Domiciliation : France
Forme juridique : FCP
Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year bond
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :
Romain GRANDIS, CFA
Baptiste PLANCHARD, CFA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Minimum d'investissement : 1000 part
Frais de souscription : 1% max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 0,40%

Frais courants au 30/06/2022 : 0,41%
Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year bond

Dépositaire : CIC
Règlement / Livraison : T+2
Cut off : 12:30 Paris time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par le fonds ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.llelabelisr.fr et www.llelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labelises
DNCA SÉRÉNITÉ PLUS, Fonds Commun de Placement de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. À l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.

Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.